ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Effectifs de police affectés à Lens

Question écrite n° 18040

Texte de la question

M. Bruno Clavet appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les effectifs de police affectés à Lens et, plus largement, sur les moyens consacrés à la sécurité des habitants de la circonscription. Il souhaite tout d'abord saluer l'arrivée de quinze policiers supplémentaires à Lens. Une partie de ces nouveaux effectifs sera notamment consacrée au traitement des violences intrafamiliales ainsi que des violences sexuelles commises sur des mineurs. Ce renforcement intervient toutefois dans un contexte marqué par une nette progression de la délinquance sur le territoire. À Lens, tous faits confondus, celle-ci a augmenté de 6,8 % entre 2016 et 2024. Cette progression pose donc la question de l'adéquation entre les effectifs disponibles et les besoins auxquels les services de police doivent répondre. Par ailleurs, les représentants syndicaux des personnels de police estiment à près de 100 le nombre de policiers qui feraient défaut à l'échelle de la circonscription. Cette estimation intervient alors que les forces de l'ordre sont mobilisées sur l'ensemble des missions de sécurité, de la police-secours à l'investigation, en passant par la présence sur la voie publique et la prévention. L'évolution des effectifs doit également être appréciée au regard de la balance entre les arrivées et les départs. Le nombre de policiers nouvellement affectés ne saurait en effet être considéré indépendamment des départs à la retraite, mutations ou changements d'affectation intervenant parallèlement. Il apparaît ainsi nécessaire de disposer d'une vision précise de l'évolution nette des effectifs réellement disponibles pour les services de la circonscription. Cette situation doit également être mise en regard de l'engagement pris en 2022 par le ministre de l'intérieur de l'époque, M. Gérald Darmanin, qui avait annoncé le renforcement des effectifs de police de la circonscription de Lens. Alors que quinze policiers supplémentaires sont aujourd'hui annoncés, M. le député souhaite savoir dans quelle mesure ce renforcement correspond à l'engagement pris en 2022 et quelle a été, depuis cette date, l'évolution globale des effectifs de la circonscription, en tenant compte à la fois des arrivées et des départs. Aussi, il lui demande si le Gouvernement entend poursuivre le renforcement des effectifs de police à Lens et dans l'ensemble de la circonscription, afin de tenir compte de l'évolution de la délinquance.

Données clés

Auteur : M. Bruno Clavet
Circonscription : Pas-de-Calais (3e circonscription) - Rassemblement National
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 18040
Rubrique : Police
Ministère interrogé : Intérieur
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 8 septembre 2026, page 8076